DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Double diplôme Master Management - parcours Sciences du management et métiers du sport + MSc in Sport Management

Durée
2 ans

Composante
CY ILEPS

Présentation

Depuis 2008, le Master en Economie et Gestion parcours Sciences du Management et Métiers du Sport est un diplôme délivré par l'UFR Droit, Economie Gestion de CY Cergy Paris Université et mis en œuvre à l'ILEPS.
Formation placée à la 6è place au classement Eduniversal – Catégorie Management du Sport.

Objectifs

Développer une double compétence Sport / Gestion

Notre formation vous permettra d'acquérir les compétences en gestion, en développement et en management, nécessaires à une parfaite compréhension de la culture, des mécanismes et des interactions qui régissent le fonctionnement du sport.

Elle a pour objectifs de :

- Former des professionnels à l'exercice des fonctions d'encadrement, de gestion et de direction
- Développer des compétences en management afin de pouvoir créer et gérer des structures sportives
- Maîtriser les connaissances liées à la gestion, l'économie, le droit, la législation, l'environnement humain et les politiques sportives.

Les + de la formation

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 19 octobre 2026

Choisir une formation à CY ce n'est pas faire le choix d'une discipline mais d'un parcours construit autour de vos besoins, de vos envies et d'une approche pluridisciplinaire.

C'est également la possibilité d'explorer de nouveaux horizons et de nouvelles méthodes pédagogiques.

Notre objectif ? Vous permettre de développer les connaissances et compétences essentielles pour comprendre le monde, agir et réussir.

Tout au long de vos études, vous gagnerez en autonomie, apprendrez à analyser les enjeux et à prendre des décisions réfléchies. Cette capacité à allier savoir, engagement et autonomie est au cœur de l'expérience CY.

Et parce que les projets évoluent, CY s'adapte : alternance, mobilité internationale, changement d'orientation, césure… Ici, vous pouvez construire un parcours à votre image — et l'ajuster selon vos ambitions.

Aménagements particuliers

Un aménagement des études est possible pour les étudiants, permettant de pouvoir concilier le bon déroulement de leur formation avec leur situation particulière ou un engagement en dehors de leurs études.

En savoir plus sur le régime spécial d'études

Admission

Pré-requis obligatoires

- Dossier de candidature via MonMaster. Examen du dossier, entretien individuel.
  Attention, il faut justifier son score IAE-Message au moment du dépôt de candidature sur la plateforme Monmaster.
- Les points d'attention portent sur la cohérence du choix de formation avec le parcours et le projet de l'étudiant ainsi que sur son profil d'ensemble : niveau académique et culture sportive
- Pré-requis : Étudiants de l'ILEPS issus de Licence STAPS Mention Management du Sport prioritaires, diplômés de Licence en Économie et Gestion, STAPS, Droit, et diplômés d'écoles de commerce et de gestion de niveau II

Modalités de candidature

La phase d'admission sur la plateforme Mon Master débute le 4 juin 2026.

Pour candidater en master 1 : rendez-vous sur la plateforme Mon Master

Besoin d'aide ? Contactez l'assistance : assistance.monmaster@cyu.fr

Pour candidater en master 2 : rendez-vous sur la page e-Candidat

Besoin d'aide ? Contactez l'assistance : assistance.e-candidat@cyu.fr

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 19 octobre 2026

Si besoin, vous pouvez :

contacter par mail l'équipe Mon Master à l'adresse contact.monmaster@enseignementsup.gouv.fr du lundi au vendredi

appeler le numéro vert 0800 002 001. Il est ouvert du lundi au vendredi du 26 février au 31 juillet 2025, entre 10h et 12h30, et entre 13h30 et 17h.

Candidater

Droits de scolarité

Droits universitaires : tarifs, exonérations et paiement.

Retrouvez toutes les informations sur les montants des droits d'inscription, les possibilités d'exonération et les modalités de paiement.

En savoir plus sur les droits universitaires

Et après

Débouchés professionnels (métiers)

Dans le secteur public

Cadre ou chargé de mission sport, directeur du service des sports, responsable des équipements sportifs, directeur d'un établissement public sportif (piscine, patinoire, base de loisirs, ...) ou d'un centre de loisirs, responsable du développement et de la relation entreprise, chargé de communication auprès des partenaires publics et privés, ...

Dans le secteur associatif et fédéral ou dans le secteur privé

Directeur d'une organisation sportive, chef de projet, directeur qualité, directeur ressources humaines, chargé de développement, responsable marketing d'une ligue professionnelle, responsable communication, directeur des opérations sportives, ...

Infos pratiques

Contacts

Responsable formation

Narjiss MEKAOUI

n.mekaoui@ileps.fr

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 19 octobre 2026

Programme

Organisation

Une formation en gestion, économie, droit, législation, politique, gestion des ressources humaines conjuguée à une forte culture sportive pour devenir des managers :

- Créatifs,
- Reconnus pour leur connaissance du milieu et de l'activité sportive,
- Capables de s'appuyer sur leur réseau pour gérer et développer des structures et dynamiser des équipes

Les enseignements et les modalités du contrôle des connaissances sont soumis à la réglementation de CY Cergy Paris université.

Téléchargez la maquette de formation

Alternance

L'UFA (Unité de Formation d'Apprentis) ILEPS est rattachée au CFA Cerfal.

Depuis 2019, 100% des étudiants de M1 et 100% des étudiants de M2 ont choisi ce statut et moins de 3% d'entre eux ont subi une rupture de contrat. Ils ont été accompagnés par la responsable de l'UFA afin de signer un nouveau contrat.

- Alternance (statut stagiaire) : 3 jours entreprise / 2 jours école (6 mois en entreprise maximum par année de formation)
- Apprentissage : 3 jours entreprise / 2 jours école de septembre à juin (juillet et août en entreprise)

Stages

2 Statuts sont possibles pour suivre la formation :

- Stagiaire : étudiant en convention de stage alterné avec l'entreprise (6 mois de stage minimum par année de formation.)
- Apprenti : en contrat d'apprentissage et rémunéré par l'entreprise.

Statuts compatibles avec l'attribution des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 19 octobre 2026